

Vol. 26 no. 7 - 28 novembre 2018

# Le Champlain

du Syndicat de Champlain (CSQ)

## Ras-le-bol d'être bénévole

Le mercredi 21 novembre dernier, près de 60 000 étudiantes et étudiants étaient en grève, partout à travers le Québec, pour revendiquer la rémunération des stages.

En éducation, ce sujet ne date pas d'hier. Or, force est de constater qu'on assiste, en ce moment, à une véritable mobilisation de la communauté étudiante sur la question.

Rappelons brièvement qu'au printemps 2018, quelque 10 000 étudiantes et étudiants ont pris part à deux journées de grève et qu'une série d'actions de sensibilisation et de perturbation ont aussi eu lieu. Puis, en mars, le gouvernement du Québec annonçait l'octroi d'une compensation financière pour le stage final en enseignement.

Et pourtant, la mobilisation continue de plus belle. Il faut savoir que ce mouvement étudiant s'inscrit dans une mobilisation internationale, qui dépasse largement le milieu de l'éducation. Dans plusieurs secteurs d'activités, la précarisation du travail favorise le recours à des stagiaires pour fournir du travail qui devrait être fait par des salariés. Alors que les organisations syndicales dénoncent vertement la hausse de la précarité du travail, leur lutte mérite donc qu'on y prête attention.

Ajoutons aussi que les revendications vont bien au-delà de la simple compensation financière. Les étudiants réclament notamment une rémunération décente pour le

Suite en page 4

## De vous... directement au ministre !

L'édito du Président



Pour souligner le début de la session parlementaire et l'entrée en poste du nouveau ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge, nous voulions faire les choses différemment. Pour éviter la sauce syndicale habituelle que les nouveaux ministres se font servir, nous avons eu l'idée de lui faire parvenir une lettre au contenu et au ton franchement différents.

Nous vous avons donc interpellés sur les médias sociaux, via une courte vidéo, dans laquelle je vous demandais ce que vous aimeriez dire au ministre, ce que vous souhaiteriez qu'il fasse, prioritairement, pour améliorer notre réseau public.

Votre réponse a été fantastique ! Vous avez été très nombreuses et nombreux à nous écrire. En majorité des membres du Syndicat de Champlain, certes, mais nous avons aussi reçu des réponses de collègues d'ailleurs au Québec, des professionnelles et des professionnels et même, de parents. C'est exactement ce que nous espérions !

Sans surprise, les maternelles 4 ans, la taxe scolaire et le changement de structure des commissions scolaires ne faisaient pas partie de vos priorités. Ces promesses formulées par le nouveau gouvernement ne sont pas les priorités du vrai monde, comme dirait l'autre !

Pour être crédibles et pertinents, les syndicats doivent démontrer au gouvernement que le message qu'ils expriment est le même que

partagent leurs membres, et idéalement, un large pan de la population. Au Syndicat de Champlain, nous ne parlons pas la langue de bois et nous évitons les lignes syndicales formatées. C'est pourquoi nous avons voulu accueillir le ministre dans ses fonctions

en lui exprimant, de la façon la plus ancrée dans la réalité du personnel de l'éducation possible, les besoins de celles et de ceux qui œuvrent au quotidien, dans nos établissements, à la réussite des élèves.

Vous me demandez aussi parfois pourquoi le discours des syndicats parle bien souvent des aspects négatifs de notre

profession, plutôt que de faire valoir ce qui va bien. Pour les mêmes raisons qui, dans une classe, nous font passer souvent plus de temps avec les élèves en difficulté : parce qu'on veut que tout le monde réussisse ! Et notre lettre au ministre ne fait pas exception, c'est notre travail.

Le Syndicat de Champlain a donc fait parvenir une lettre au ministre de l'Éducation construite à partir de vos commentaires, réflexions et questionnements.

Je vous invite donc à la lire à [syndicatchamplain.com](http://syndicatchamplain.com). Reste à voir si le nouveau ministre saura être à l'écoute du personnel de l'éducation ! Nous le suivrons pas à pas et nous l'interpellerons chaque fois que ce sera nécessaire.

Éric Gingras





**#Onsengage**  
Un record de participation

Le 23 novembre dernier, les 325 jeunes réunis pour la journée #Onsengage nous ont servi une leçon d'humilité. Il est, certes, louable de partager l'urgence d'agir sur les changements climatiques sur les réseaux sociaux, mais assister à des conférences un vendredi, journée pédagogique pour plusieurs, et participer à l'élaboration de projets bien concrets sont des étapes de plus dans l'engagement social.

Ces jeunes, venus des quatre coins de la Montérégie, ont assisté à des conférences, ont participé à des ateliers et ont fait le plein de projets inspirants qu'ils rapporteront dans leur milieu.

Ils ont aussi été sensibilisés à des problématiques sociales complexes. Je pense ici au banquet de la faim qui s'est tenu sur l'heure du dîner. L'activité avait pour but de leur faire réaliser que l'accès à une saine alimentation et à une diversité d'aliments n'est pas l'apanage de la majorité. Cette technique d'impact, animée par Maude Campeau d'Oxfam-Québec, aura été l'un des moments forts de la journée. Il faut dire que la participation en cuisine de Dominic Bilodeau et de ses élèves du Centre de formation professionnelle Jacques-Rousseau a mis la marche haute pour les prochaines journées #Onsengage!

Cet événement n'aurait pu avoir lieu sans la participation des membres du personnel de l'éducation de 24 établissements scolaires qui ont accompagné les jeunes tout au long de la journée. Un merci sincère pour votre dévouement.

Le Syndicat de Champlain et l'Association des professeurs de Lignery sont fiers d'avoir pris part à cette journée particulière et inspirante.

**Sandra Boudreau**  
Coordonnatrice



## Grand rendez-vous de la formation professionnelle

Le 16 novembre dernier avait lieu la 5<sup>e</sup> édition de la Journée pédagogique nationale en formation professionnelle (JPNFP) à Lévis.

Au total 600 personnes se sont donné rendez-vous sur place et 200 autres ont assisté à l'événement par webdiffusion. Pour donner une idée du ton de cette journée, nous avons eu droit à des débats sur l'enseignement et l'apprentissage en FP de la part de différents intervenants. Nous avons eu l'opportunité d'assister à deux ateliers parmi les vingt-sept options offertes, le tout entrecoupé de trois tables rondes.

Plusieurs nouvelles façons de voir la pédagogie en FP nous ont été présentées, mentionnons ici la rétroaction pédagogique par les TIC, l'humour et les relations pédagogiques, la reconnaissance des acquis et des

compétences (RAQ), pour ne nommer que celles-là.

Plusieurs exposants étaient présents sur place, dont le Carrefour national de l'insertion professionnelle en enseignement (CNIPE) qui nous a offert des outils didactiques. Leurs affiches concernant l'enseignement individualisé et magistral sont d'ailleurs disponibles à [www.CNIPE.qc.ca](http://www.CNIPE.qc.ca)

La date à retenir et à inscrire à votre agenda pour la 6<sup>e</sup> édition de la JPNFP est donc le 13 novembre 2020! Si cette date figure dans votre calendrier scolaire comme étant une pédagogique, nous serons cette fois plus que 600 personnes à y assister. Et qui sait, peut-être cette journée deviendra-t-elle un congrès!

Le comité de la formation professionnelle



Dernier rappel

## Artiste recherché!

L'Outil de travail quotidien, c'est votre planificateur! C'est pourquoi, chaque année, le Syndicat de Champlain fait un appel d'œuvre pour en illustrer la page couverture.

Huile sur toile, peinture, lithographie, aquarelle, gravure, photographie: Nous attendons vos créations, peu importe leur format. Soyez créatifs, il n'y a ni sujet ni thème imposés.

Vous avez jusqu'au 17 décembre à 16 h pour nous faire parvenir l'œuvre que vous souhaitez proposer pour l'édition 2019-2020 du planificateur.

Vous pouvez venir déposer votre œuvre au bureau du Syndicat à

Saint-Hubert ou encore nous faire parvenir une photographie de l'œuvre par courriel. Vous pourrez évidemment récupérer votre création par la suite. Le conseil d'administration fera un choix, le 20 décembre prochain, parmi les œuvres qui lui seront soumises.

Pour toute question ou pour envoyer une photographie de votre œuvre, contactez Sandra Boudreau à [sboudreau@syndicatdechamplain.com](mailto:sboudreau@syndicatdechamplain.com)

Notez bien que ce concours s'adresse uniquement aux membres du Syndicat de Champlain et que chaque artiste peut présenter un maximum de cinq œuvres.

# On nous proposait le changement !

Le billet de Mireille



**Changement : 1** Action, fait de changer, de modifier quelque chose, passage d'un état à un autre : *Changement de propriétaire, de ministère.* **2** Fait d'être modifié, changé ; modification, transformation : *Des changements sont survenus dans son attitude.* **3** Modification profonde, rupture de rythme ; tout ce qui rompt les habitudes, bouleverse l'ordre établi : *Aimer le changement* (Le Petit Robert).

On se souviendra que la Vérificatrice générale du Québec, après avoir pris connaissance du rapport préélectoral sur l'état des finances publiques du Québec, considérait comme plausibles les prévisions des dépenses et des revenus jusqu'en 2021. On parlait alors d'un surplus de 3 milliards de dollars.

Aujourd'hui, monsieur Legault nous dit que ces surplus risquent fort de fondre comme neige au soleil... Nous ne sommes pourtant qu'au tout début de l'hiver. Certes, il y a des changements climatiques, mais, au niveau de la gouvernance du Québec, plus ça change, plus c'est pareil.

C'est quand même incroyable ! Six semaines après avoir été élue, la CAQ commence à nous préparer à un trou budgétaire. « Ainsi, il assure que son gouvernement sait très bien qu'il ne finira pas l'année avec un surplus budgétaire, "loin de là" », peut-on lire dans *Le Devoir* du 15 novembre dernier, dans un article intitulé « Le surplus de 3 milliards va fondre, assure François Legault », rédigé par Patrice Bergeron.

Nous sommes à un an, quasi jour pour jour, avant le dépôt des demandes syndicales en vue du renouvellement des conventions collectives dans les secteurs public et parapublic ! Coïncidence ? Très peu pour moi.

Tout récemment, on entendait aussi le ministre de l'Économie, Pierre Fitzgibbon, dire que l'octroi d'argent public à Bombardier était nécessaire. « Pour [le] nouveau ministre de l'Économie, si on peut effectivement remettre en question la méthode choisie par les libéraux, l'intervention du gouvernement dans Bombardier "était requise". » (*Journal de Québec*, 7 novembre 2018).

Mieux encore, « Si jamais Bombardier exprimait un nouveau besoin financier,

le gouvernement du Québec serait "prêt à investir", a affirmé vendredi le ministre de l'économie, Pierre Fitzgibbon, au terme d'un rendez-vous avec le président de la société, Alain Bellemarre. » (*Le Devoir*, 17 novembre 2018).

« Le ministre de l'Économie du Québec, qui se dit ouvert à ce que le gouvernement investisse à nouveau dans Bombardier, détient des intérêts financiers dans un important fournisseur de la multinationale québécoise », apprenait-on ces derniers jours à TVA Nouvelles. On parle ici de 8 000 actions.

Si tel est le changement pour la Coalition avenir Québec, pour l'instant, j'ai surtout l'impression de regarder un « remake » du film *C'est pas fini les vieux partis !*

Mireille Proulx  
Coordonnatrice

« Aujourd'hui, monsieur Legault nous dit que ces surplus risquent fort de fondre comme neige au soleil... Nous ne sommes pourtant qu'au tout début de l'hiver. »

VOUS ÉTUDIEZ À LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES?



MA PLUS BELLE HISTOIRE

PARTICIPEZ AU CONCOURS 2018-2019

JUSQU'AU 3 DÉCEMBRE 2018



**Service unique, protections adaptées**  
**L'assurance pensée pour les membres de la CSQ**

Demandez une soumission et voyez ce que La Personnelle peut faire pour vous  
**1 888 476-8737**  
**csq.lapersonnelle.com**

La Personnelle désigne La Personnelle, assurances générales inc. Certaines conditions, exclusions et limitations peuvent s'appliquer.



Les protections RésAut CSQ  
Centrale des syndicats du Québec  
Assurances auto, habitation et entreprise

Assureur choisi par la CSQ



**laPersonnelle**  
Tarifs de groupe. Service unique.

## Ras-le-bol d'être bénévole

travail fourni, une plus grande équité sociale quant à la rémunération des stages (compte tenu du fait que les milieux à prédominance féminine n'offrent bien souvent pas de stages rémunérés) ainsi que de meilleures protections en matière de santé et de sécurité du travail.

Anne-Sophie Hamel, étudiante en enseignement, et Alexandra Perreault, étudiante en techniques en éducation spécialisée, sont toutes deux impliquées au sein des

Comités unitaires pour le travail étudiant (CUTE). Elles se sont adressées à l'assemblée des personnes déléguées de la section des Patriotes (soutien) du Syndicat de Champlain, le 19 novembre

dernier, pour expliquer leurs revendications, faire état de leur lutte et répondre aux questions. À noter que des étudiants seront aussi présents à la prochaine assemblée des personnes déléguées des sections des Patriotes (enseignants), Marie-Victorin et Salaberry.

« On revendique un statut de travailleurs et de travailleuses. On ne veut pas juste une bourse qui pourrait disparaître après trois ou quatre ans, comme c'est le cas pour les internes en psychologie, par exemple. [...] Ce qu'on reproche à la simple compensation financière, c'est son caractère aléatoire, au bon vouloir du gouvernement », a expliqué Anne-Sophie. Et elle est allée plus loin, soutenant que l'octroi d'une compensation pour le stage final en enseignement a été perçu comme une tactique du gouvernement pour tenter de désolidariser la mobilisation étudiante.

L'autre élément qui suscite beaucoup de discussions, c'est la question de la surreprésentation des femmes dans les stages non rémunérés : soins infirmiers, travail social, enseignement, techniques d'éducation spécialisée, services de garde, milieux communautaires, etc. Autrement dit, les professions et les corps d'emploi dans lesquels on prend soin des gens.

« C'est important pour nous d'ancrer cette lutte dans le mouvement féministe parce que ces professions dites féminines sont peu valorisées. On s'occupe des autres, il n'y a pas de production comme telle en bout de ligne, alors ces tâches ne sont pas bien reconnues. [...] Ces milieux non valorisés dans notre société sont pourtant tenus à bout de bras par des femmes. On parle

de vocation pour aider les autres et sans les femmes, ces secteurs s'écrouleraient et la société ne fonctionnerait pas », ont-elles fait valoir, précisant que la valorisation de ces professions commence dans les milieux de formation et donc, par la rémunération

des stages. « Je ne vois pas en quoi un ingénieur est plus important qu'une enseignante ou une infirmière. »

Saviez-vous que la *Loi des normes du travail* ne protège pas les stagiaires ? Blessé pendant un stage, lorsque survient une grossesse, une maladie ou une mortalité, en situation d'harcèlement psychologique ou sexuel, etc. : l'étudiant qui doit mettre un terme à



Photo : MADOC Studio

son stage ne bénéficie d'aucune protection. Autrement dit, s'il doit interrompre son stage, il devra le reprendre, bien souvent seulement l'année suivante. Et il devra déboursier de nouveau pour payer les frais de cours.

Un dossier à suivre durant les prochains mois.

Maude Messier

Le sujet vous intéresse ? Pour plus de détails, visionnez nos entrevues avec Anne-Sophie Hamel et Alexandra Perreault. Les trois capsules vidéo sont disponibles à [syndicatchamplain.com](http://syndicatchamplain.com)

